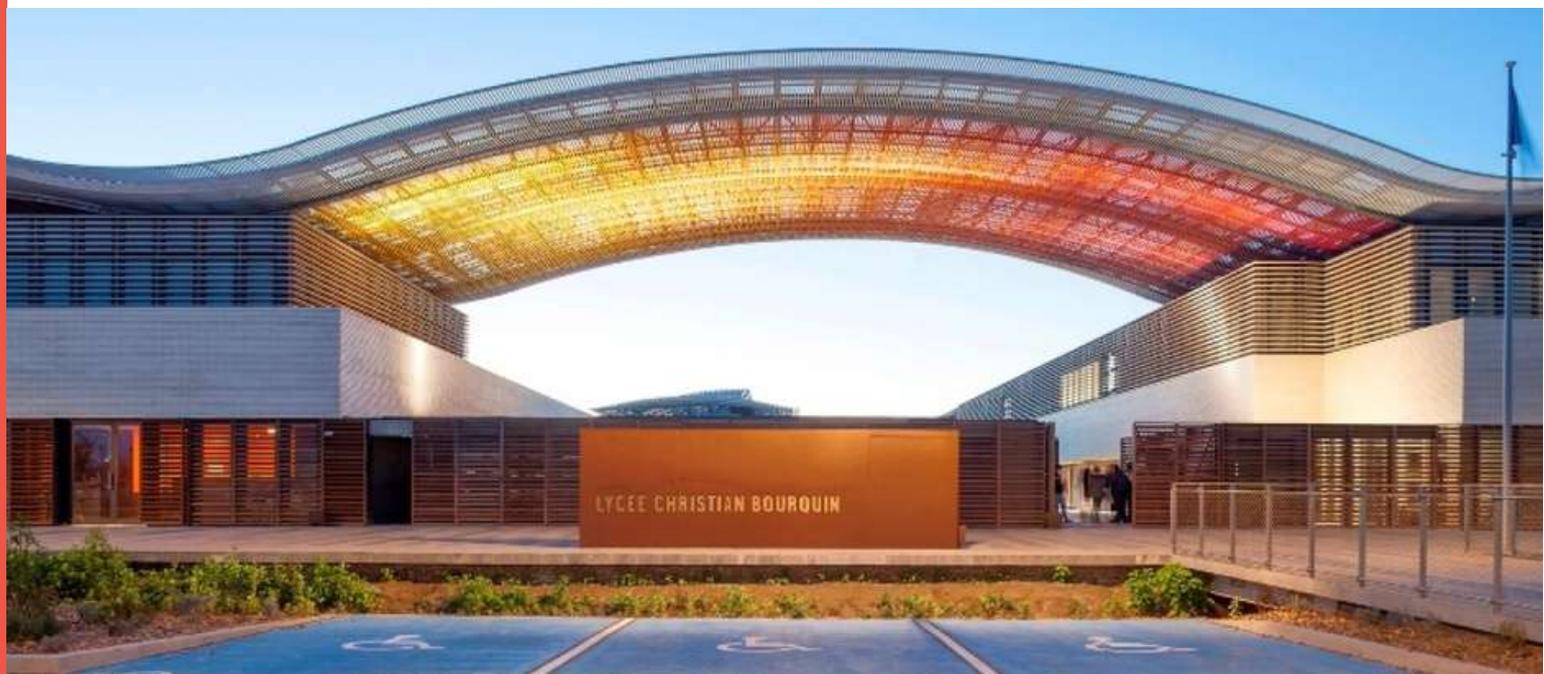


Taxe d'apprentissage

ARGELES SUR MER
Lycée Christian Bourquin
— ENS. GÉNÉRAL - TOURISME - ÉCOLE HÔTELIÈRE —

CONTRIBUEZ À LA RÉUSSITE DU LYCÉE CHRISTIAN BOURQUIN



Le mot du proviseur

Madame, Monsieur, chers partenaires,

Le lycée Christian Bourquin forme chaque année plus de 1200 élèves des voies générale, technologique et professionnelle, mais aussi étudiants et apprentis. Dans un environnement prestigieux, disposant d'équipements de grande qualité, nous bénéficions de conditions de travail et d'apprentissage optimales.

Accueillant des formations très diverses, il prépare aux études supérieures, aux métiers de l'hôtellerie, de la gastronomie et des tourisimes. Consciente de ses responsabilités, l'équipe éducative s'emploie à accompagner les jeunes qui nous sont confiés dans le développement de leurs potentialités et la construction de leur projet.

Ce travail est bien un partenariat. Le lycée et ses équipes s'inscrivent pleinement dans leur environnement économique et professionnel. Nos formations n'ont pas d'autre objectif que de permettre à chacun de trouver la voie qui lui convient vers sa vie d'adulte et d'y prendre toute sa place. C'est pourquoi nous nous attachons chaque jour à bâtir des relations de qualité avec nos partenaires, pour que les stages effectués soient profitables aux élèves comme aux patrons, pour que nos formations répondent au plus près aux besoins du secteur professionnel.

Ces relations se renforcent chaque année, notamment grâce au développement de l'alternance sur nos formations à tous les niveaux : nous avons la ferme conviction que c'est ensemble que nous pouvons construire l'avenir de nos jeunes.

Ce partenariat passe donc par des relations constantes, il se concrétise également par la possibilité qui vous est offerte de nous reverser tout ou partie de la taxe d'apprentissage. Vous êtes déjà nombreux à le faire et nous vous en remercions. C'est un signal fort de l'intérêt que vous portez à notre établissement et à nos jeunes, nous le considérons comme une marque de confiance et vous en remercions.

Florent MARTIN, Proviseur du Lycée Christian Bourquin



Contenus

PRÉSENTATION DU LYCEE CHRISTIAN BOURQUIN

Un cadre prestigieux et moderne, un établissement d'excellence situé entre mer et montagne, une diversité de formations au service des entreprises de notre bassin.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE: GÉNÉRALITÉS

COMMENT EST UTILISÉE LA TAXE D'APPRENTISSAGE?

COMMENT REVERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU LYCÉE CHRISTIAN BOURQUIN?

CONTACTS





Le lycée Christian Bourquin

Le lycée Christian Bourquin est un établissement d'enseignement public.

Il est équipé de locaux modernes et fonctionnels. Nous y trouvons, entre autres:

- Un **hôtel d'application** ouvert au public
- **Quatre restaurants** ouverts au public
- Des salles de classe avec grandes baies vitrées et équipement informatique

Le lycée abrite en son sein un Bureau des Relations internationales très actif, puisqu'il permet chaque année de faire bénéficier des dizaines d'élèves et d'étudiants d'expériences à l'étranger.

Nous avons des partenariats avec plusieurs écoles en Espagne, Suède, Irlande et bien d'autres pays. (voir rubrique "carte des mobilités" de notre site internet.

LYCÉE GÉNÉRAL CHOIX DE FORMATIONS

LYCÉE CHRISTIAN BOURQUIN - ARGELÈS SUR MER

**cursus
général**

**section
européenne**

**section
bilingue**

options de seconde

- Latin
- Option EPS



- Espagnol LV3

options de première

- mathématiques +
- Latin
- Option EPS

- mathématiques

- mathématiques

options de terminale

- Latin
- Option EPS
- Math complémentaires
- Math expertes
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

- Math complémentaires
- Math expertes

- Math complémentaires
- Math expertes

Les options ne sont pas cumulables, sauf pour l'option mathématiques en classe de première

En première : l'option mathématiques est proposée aux élèves ne suivant pas l'EDS de mathématiques. Elle est vivement conseillée aux élèves à la rentrée 2022, particulièrement pour ceux qui suivent un de ces EDS : SES, NSI, SVT, Physique-Chimie

La section européenne anglais ou espagnol est ouverte aux élèves sélectionnés par la commission de recrutement. Elle comprend un enseignement complémentaire de langue (1H) et un enseignement de DNL (1H histoire-géographie en langue étrangère).

En première : l'option mathématiques est proposée aux élèves ne suivant pas l'EDS de mathématiques. Elle est vivement conseillée aux élèves à la rentrée 2022, particulièrement pour ceux qui suivent un de ces EDS : SES, NSI, SVT, Physique-Chimie

La section bilingue de langue régionale est ouverte aux élèves ayant suivi un enseignement de catalan au collège. Elle comprend un enseignement de DNL (histoire-géographie en langue étrangère).

En première : l'option mathématiques est proposée aux élèves ne suivant pas l'EDS de mathématiques. Elle est vivement conseillée aux élèves à la rentrée 2022, particulièrement pour ceux qui suivent un de ces EDS : SES, NSI, SVT, Physique-Chimie

Carte des formations

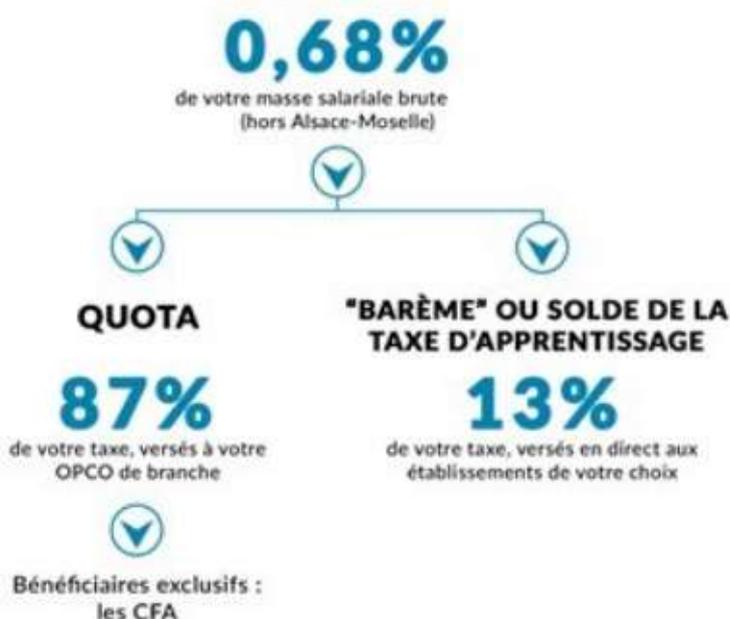
hôtellerie - restauration - tourisme



La taxe d'apprentissage: généralités

Une façon très concrète de contribuer à la réussite éducative de nos jeunes!

La taxe d'apprentissage permet de financer par les entreprises les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Le taux de la taxe d'apprentissage est fixé à 0,68% de la masse salariale de l'année précédent l'exercice en cours (N-1).



- 87 % de la taxe d'apprentissage sert à financer les opérateurs de compétence (AKTO dans le cas de l'hôtellerie-restauration). Les opérateurs de compétence financent des actions de formation.
- **13 % de la taxe d'apprentissage servent à financer les formations professionnelles et technologiques initiales. Les entreprises peuvent décider de soutenir la (ou les) formation(s) de leur choix. Le montant à reverser au titre des 13 % est donc de 0,08 % de la masse salariale brute de l'année N-1.**
- Toutes les entreprises sont concernées par le paiement de la taxe d'apprentissage à condition :
 - - d'avoir au moins 1 salarié
 - d'être soumis à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu au titre des BIC.
- Seuls certains organismes sont habilités à percevoir la part libre de la taxe d'apprentissage. Le lycée Christian Bourquin est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage.



Calendrier des versements

Depuis 2022, la déclaration de la taxe d'apprentissage se fait en DSN (déclaration sociale nominative). La part principale de la taxe d'apprentissage est ainsi prélevée tous les mois, en même temps que les cotisations sociales.

Le solde de la taxe d'apprentissage est recouvré annuellement, en exercice décalé. La première collecte de l'Urssaf concernera la masse salariale 2022, sur la DSN d'avril 2023 exigible le 5 ou 15 mai 2023.

Une plateforme de fléchage sera mise à disposition par la Caisse des dépôts et consignations, ce qui vous permettra de désigner les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage.

L'utilisation de la taxe d'apprentissage par le lycée Christian Bourquin

La taxe d'apprentissage peut être utilisée pour **l'achat, la location et l'entretien de matériels professionnels**. Vous le savez, en tant que professionnels, l'achat, l'entretien de tous ces matériels coûte cher. Nous souhaitons pouvoir proposer à nos élèves du matériel fonctionnel et le plus proche possible de ce qui se trouve dans la profession.



N'hésitez pas à nous informer de votre choix afin que nous puissions **vous remercier et vous compter parmi nos partenaires privilégiés** sur nos différents projets et manifestations : cela vous permettra de bénéficier d'une meilleure visibilité auprès de nos élèves, apprentis et étudiants.

Votre engagement à nos côtés est essentiel pour poursuivre notre mission. L'affectation de la taxe d'apprentissage de votre entreprise est **un acte fort** qui témoigne de **votre confiance et de votre soutien**.

Comment reverser la taxe d'apprentissage au lycée Christian Bourquin?

1. Indiquez à votre comptable votre souhait de versement en lui envoyant un double de votre promesse.
3. Lors de la DSN du mois d'avril 2023 (exigible le 5 ou 15 Mai 2023), indiquez que vous souhaitez reverser le solde de la taxe d'apprentissage au Lycée Christian Bourquin **sur la plateforme de la caisse des dépôts et consignations** qui aura été créée à cet effet.

Informations à saisir:

Lycée Christian Bourquin, 2 avenue Nelson Mandela, 66700 ARGELES SUR MER
code RNE : 0660924W



Contact

M. HERVÉ MATTER
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

DDFPT.BOURQUIN@AC-MONTPELLIER.FR
04.68.83.57.41

